**Association philosophique, Sociale et Culturelle de MAZAN et du Comtat Venaissin**

(Association loi 1901 Siège social c/o Mr MATTEUDI 206 chemin de Blaynes 84380 MAZAN)

La campagne de renouvellement des cotisations pour l'année civile 2018 est engagée depuis fin janvier. Pour celles et ceux qui ont réglé leur écot, la carte de membre vous sera donnée lors de notre prochaine réunion, sinon elle vous sera adressée par voie postale. Merci encore pour votre fidélité, indispensable pour que vive et se développe notre association.

 Rappelons que le montant est inchangé (10€ par personne).

**ARTICLE 2 : Objet de l’association**

L’association a pour but de promouvoir et de défendre le respect des libertés individuelles et collectives ainsi que l’intérêt public, la notion fondamentale du respect de l’homme par l’homme et les principes républicains. Elle promeut le développement durable.

Les travaux et activités de l’Association pourront porter sur tous les domaines de la vie de l’Homme en société et notamment des citoyens de la commune de Mazan (84380) qu’il s’agisse de problèmes philosophiques, politiques, économiques, scientifiques, sociaux ou culturels.

Dans la mesure de ses possibilités, l’Association mettra à la disposition de ses membres et plus largement à l’ensemble des citoyens mazanais et comtadins, des moyens matériels d’expression, d’information, de formation, de réception, de réunion, de restauration et de loisirs.

**Composition du Bureau de l’association au 29 12 2015**

 Président Guy MATTEUDI

Vice-Présidents Lidija SAMAMA

Franck PETIT

Secrétaire Michel DISCOURS

Trésorier Michel TERRAS

Secrétaire adjointe Michèle MATTEUDI **\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**DEMANDE d’ADHESION ou RENOUVELEMENT pour l’année 2016**

Je soussigné(e) ………………………………………

* Demande le renouvellement de mon adhésion
* Souhaite adhérer à l’APCS pour l’année 2017

Adresse

N° de téléphone

Courriel

Cotisation : 10€ en espèce, ou de préférence par chèque à l’ordre de l’APCS (à remettre au Président Guy MATTEUDI, ou au Trésorier Michel TERRAS) . Renseignements : 06 88 79 20 51